

**Letter from the President**

Dear CMA members:

On page 424A you will find a new CMA Policy Summary entitled "Statement of principles: the sale and use of data on individual physicians' prescribing." This policy was developed by the CMA, in collaboration with its divisions and affiliates, to provide the profession with a common set of principles to protect the privacy of information on physicians' prescribing.

The CMA will work with pharmacists, governments, drug manufacturers and privacy commissioners to have these principles implemented. This process will be greatly strengthened if every CMA member works to implement the principles in his or her community. Therefore, I would like to ask you to do the following.

- Ask every representative of a drug manufacturer who comes into your office whether his or her company insists that the data it uses are collected in a way that respects these principles. If the representative says that the company does so, ask for written proof.
- Ask your pharmacist colleagues whether they insist that these principles are followed before releasing data that identifies you, except when release of data is required by law. If they say that they do so, ask for written proof.

Once pressure is put on manufacturers and pharmacists to provide this written proof, based on audit processes, the market for data collected in violation of these principles will disappear and physician privacy will be protected.

Together, we will achieve privacy for our profession.

**Message de la présidente**

Docteur,

Vous trouverez à la page 424C un nouveau sommaire de politique de l'AMC intitulé «Énoncé de principes : la vente et l'utilisation de données sur les pratiques d'ordonnance des médecins». L'AMC a élaboré cette politique en collaboration avec ses divisions et ses sociétés affiliées afin de donner à la profession un ensemble commun de principes pour protéger le caractère confidentiel des renseignements sur l'établissement d'ordonnances par les médecins.

L'AMC collaborera avec les pharmaciens, les gouvernements, les fabricants de médicaments et les commissaires à la protection de la vie privée pour faire appliquer ces principes. Le processus sera beaucoup plus fort si tous les membres de l'AMC collaborent pour mettre en oeuvre les principes dans leur communauté. C'est pourquoi je vous demande de faire ce qui suit :

- Demandez à chaque représentant de fabricants de médicaments qui se présente à votre bureau si son entreprise insiste pour que les données qu'elle utilise soient recueillies de façon à respecter ces principes. S'il affirme que c'est le cas, demandez-en la preuve écrite.
- Demandez à vos collègues pharmaciens s'ils insistent pour que ces principes soient respectés avant de dévoiler des données qui permettent de vous identifier, sauf lorsque la loi les oblige à le faire. S'ils affirment le faire, demandez-en la preuve écrite.

Lorsqu'on exercera sur les fabricants et les pharmaciens des pressions pour qu'ils fournissent ces preuves écrites, fondées sur des vérifications, le marché des données recueillies contrairement à ces principes disparaîtra et la vie privée des médecins sera protégée.

Ensemble, nous réussirons à protéger la vie privée des membres de notre profession.

Veuillez agréer, Docteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Judith C. Kazimirski, MD